UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-SIXIÈME (486e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 19 MARS 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-11889
Entente à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et la Fondation de l'UQAC portant sur le transfert de certaines activités philanthropiques et des sommes capitalisées du Fonds de développement de l'UQAC à la Fondation de l'UQAC

ATTENDU que depuis sa création, la Fondation de l'UQAC a axé ses activités sur le soutien à la recherche universitaire de l'UQAC et la promotion de la réussite scolaire, et ce, par l'octroi de bourses d'études et de subventions à la recherche en lien avec les programmes reconnus à l'UQAC;

ATTENDU le plan d'action intitulé « Transfert du Fonds de dotation à la FUQAC » s'inscrivant dans le cadre des Plans d'action 2016-2017 découlant du Plan stratégique 2013-2018 de l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11323 du Conseil d'administration relative à l'engagement de l'Université du Québec à Chicoutimi envers la Fondation de l'UQAC;

ATTENDU les pourparlers entre les parties concernant le transfert d'une partie des sommes capitalisées et des activités philanthropiques du Fonds de développement de l'UQAC vers la Fondation de l'UQAC, notamment dans le cadre de l'organisation d'une nouvelle campagne majeure de financement;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice aux affaires administratives;

Sur PROPOSITION de Mme Denyse Blanchet, APPUYÉE par M. Pierre Dostie, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

1- **D'** autoriser la signature de l'entente à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et la Fondation de l'UQAC portant sur le transfert de certaines activités philanthropiques et des sommes capitalisées du Fonds de développement de l'UQAC à la Fondation de l'UQAC, telle qu'annexée à la présente et en faisant partie intégrante;

2- **D'** autoriser un versement de l'ordre de un million de dollars (1 000 000 $) provenant des sommes capitalisées lors des campagnes de financement précédentes du Fonds de développement de l'Université du Québec à Chicoutimi à la Fondation de l'UQAC.

La secrétaire de réunion,

Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 20 mars 2019